

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 3547**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle COMMERCE spécialité Technico-commercial

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Rouen, Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Rouen, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

312 Commerce, vente

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Connaisseurs des processus de fabrication et des besoins des clients et du marché, les technico-commerciaux proposent, en collaboration avec les services de production, les bureaux d'études, des solutions techniques afin d'adapter les produits à la demande de la clientèle. Ils prospectent, gèrent et développent un portefeuille de clients, industriels ou de la grande distribution. Ils assurent le suivi des ventes, exploitent les données commerciales, conseillent, informent et apportent une assistance technique sur les produits de l'entreprise.

Ils prospectent de nouveaux marchés, et participent au chiffrage, à la négociation commerciale des contrats. Leur champ d'activité s'étend des produits standards jusqu'au sur mesure.

- analyse technique des problèmes précis du client
- exploitation de données techniques
- exploitation de données commerciales
- étude de faisabilité du projet
- rédaction professionnelle des offres
- pratique de la reformulation empathique
- gestion du temps commercial en intégrant les contraintes de l'unité
- prospection et du développement de son portefeuille de clientèle
- négociation et prise de commande
- installation, essai et mise en service des solutions offertes.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

. Technico-commerciaux, attaché commercial

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants : - Technico-commerciaux

Codes des fiches ROME les plus proches :

D1402 : Relation commerciale grands comptes et entreprises

D1407 : Relation technico-commerciale

M1707 : Stratégie commerciale

H1102 : Management et ingénierie d'affaires

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

- Langue, communication et développement personnel : maîtrise de l'anglais ; aspects psychologiques et psychosociologiques des situations de communication ; développement personnel : prise de parole en public, atelier d'écriture, jeux de rôle..
- Organisation, droit et gestion : management ; sociologie des organisations ; gestion de production et logistique ; gestion des coûts ; droit du travail, statut du technico-commercial, droit des affaires : cessation d'activité, redressement judiciaire, contrats...responsabilité liée au produit
- Marketing industriel : connaissance des marchés ; spécificités produit/marché industriels
- Négociation, vente et distribution en milieu industriel
 - Activités en entreprise et mission de fin d'études

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION

QUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X		Idem
Après un parcours de formation continue	X		Idem
En contrat de professionnalisation	X		Idem
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/99 publié au JO du 24 novembre 1999 et au BO n°44 du 09 décembre 99

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 - référence à la loi de modernisation sociale n° 2002-72 du 17 janvier 2002.

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.univ-rouen.fr/ove/>

Autres sources d'information :

<http://www.univ-rouen.fr>

<http://www.univ-rouen.fr/iutrouen>

<http://www.univ-rouen.fr/>

Lieu(x) de certification :

Université de Rouen

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Pôle Universitaire des Sciences du Tertiaire - Rouen

Historique de la certification :